

FORMATION INITIAL ET RECYCLAGE A LA CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE – R489 (AUTORISATION DE CONDUITE)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Etre capable de mettre en œuvre les règles de sécurité lors de l'utilisation de chariots automoteurs à conducteurs portés.

PUBLIC CIBLE

Personnel amené à utiliser des chariots automoteurs à conducteurs portés de l'une ou plusieurs des catégories suivantes :

- **Catégorie 1A** : Préparateurs de commandes sans élévation du poste de conduite (levée < à 1,20m)
- **Catégorie 1B** : Gerbeurs à conducteur porté (levée > à 1,20m)
- **Catégorie 2A** : Chariots à plateau porteur (charge < 2 tonnes)
- **Catégorie 2B** : Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)
- **Catégorie 3** : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité ≤ à 6 tonnes)
- **Catégorie 4** : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité > à 6 tonnes)
- **Catégorie 5** : Chariots élévateurs à mât rétractable
- **Catégorie 6** : Chariots élévateurs à poste de conduite éleuable (hauteur du plancher > à 1.20m)
- **Catégorie 7** : Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories

Ou des équipements particuliers tels que préparateur de commande à poste de conduite éleuable (hauteur de plancher ≤1.20m) ou gerbeur à double fourche ou chariot bi ou tri-directionnels à poste de conduite non éleuable ou chariots dits « combi » (bi ou tri-directionnel à poste de conduite éleuable)

PREREQUIS

Aptitude médicale

METHODE PEDAGOGIQUE

La formation est essentiellement active avec une alternance d'apports théoriques, de démonstrations pratiques et de mises en situations pratiques.

A l'issue de la formation un livret sera rendu à chaque stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papier et numériques.

MODALITE D'EVALUATION :

La proposition d'autorisation de conduite sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d'évaluation suivantes : Evaluation théorique par un QCM et évaluation pratique lors d'un test de conduite. Un test selon le référentiel CACES pourra être réalisé sur demande.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :

Feuille de présence signée par demi-journée, attestations de fin de formation, feuille d'évaluation de fin de stage. Dans le cas d'une évaluation selon le référentiel CACES, le candidat recevra son certificat CACES.

RECYCLAGE

Cette formation fait l'objet d'un recyclage tous les 5 ans

PROGRAMME :

(Programme détaillé page suivante)

ORGANISATION

Formation conduite en sécurité chariot automoteur à conducteur porté – R489	
Encadrement	Formateur et testeur CACES certifié
Effectif	4 à 10 stagiaires
Durée	A définir selon l'expérience du stagiaire, s'il s'agit d'une initiale ou recyclage, le nombre de catégorie d'engins, la réalisation ou non de l'évaluation selon le référentiel CACES

PROGRAMME :

Rôle et responsabilités du constructeur, de l'employeur et du conducteur
Technologie des chariots de manutention à conducteurs portés
Principaux types de chariots
Notions élémentaires de physique

Stabilité des chariots de manutention
Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
Exploitation des chariots de manutention (types de palettes, distances de sécurité, EPI et EPC, pictogrammes et signalisation, la notice d'instruction...)
Vérification – contrôle _ entretien

Exercices pratiques
Prise de poste et vérification
Essais à vide, en charge.
Présentation du matériel, position des commandes.
Parcours sur différents sols, chargement et déchargement de camions.
Parcours avec obstacles : à vide, en charge.
Gerbage et dégerbage avec divers éléments (poids, encombrement), positionnement des palettes, déplacements en couloirs étroits.
Fin de poste et entretien

Evaluation des stagiaires